AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LA RÉSOLUTION 2023-08-354

AVIS est donné que lors de sa séance ordinaire du 28 août 2023 le conseil municipal de la Ville de Beloeil a adopté la résolution 2023-08-354.

Cette résolution a pour objet d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI) afin de permettre l'usage trifamilial dans l'immeuble situé au 55-57, rue d'Auteuil, sur le lot 4 493 677 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères.

Cette résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et s'applique à la zone H-435, laquelle est décrite approximativement comme suit :

> La zone concernée est bordée approximativement au sud par la limite arrière des lots bordant la rue Richelieu, à l'ouest par le parc du Petit-Rapide, au nord la limite arrière des lots bordant le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier et à l'est par la rue Lafontaine.

Conséquemment à l'adoption de cette résolution, une assemblée publique de consultation sera tenue lors de la séance ordinaire du conseil du 25 septembre 2023. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera la résolution et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

La résolution peut être consulté sur le site Internet de la Ville, en cliquant sur le lien ci-dessous. Une copie peut également être obtenue en faisant la demande auprès de la Direction des affaires juridiques par téléphone au 450 467-2835, poste 2809 pendant les heures normales d'ouverture ou par courriel au greffe@beloeil.ca

Donné à Beloeil, ce 8 septembre 2023

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

Consulter la résolution 2023-08-354

Télécharger l'avis public

Direction des affaires juridiques – Greffe
450 467-2835, poste 2809 | greffe@beloeil.ca | beloeil.ca
Hôtel de ville | 777, rue Laurier, Beloeil (Québec) J3G 4S9